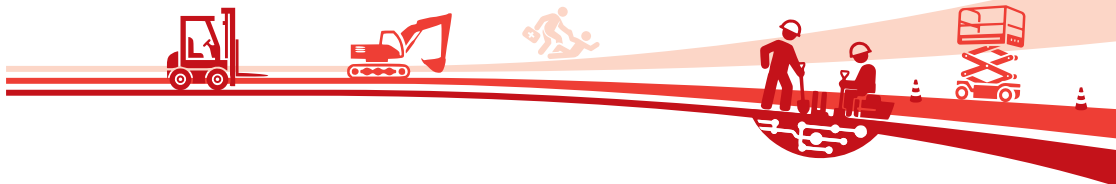




PROCARIST



Chariots
automoteurs



Gerbeurs



Nacelles



Engins
de chantier



Travail
en hauteur



Ponts
roulants



S.S.T.



Habilitation
électrique



A.I.P.R.



**Lutte contre
l'incendie**



Gestes
et postures



Gestion des stocks
informatisée



CAP Opérateur
Logistique
en alternance



Titres
professionnels

LA RÉGLEMENTATION

Les articles R. 4216-1 à R. 4216-30 et R. 4216-32 à R. 4216-34 sont relatifs aux dispositions concernant la prévention et la protection contre les incendies que doivent observer les maîtres d'ouvrage lors de la construction de lieux de travail ou lors de leurs modifications, extensions ou transformations. On y retrouve notamment des dispositions concernant les dégagements, le désenfumage, le chauffage des locaux, le stockage et la manipulation des matières inflammables.

Les articles R. 4227-1 à R. 4227-41 et R. 4227-55 à R. 4227-57 sont relatifs aux dispositions concernant la prévention et la protection contre les incendies sur les lieux de travail que doivent observer les employeurs utilisateurs. On y retrouve notamment des dispositions concernant les dégagements, l'éclairage de sécurité, le chauffage des locaux, le stockage et la manipulation des matières inflammables, les moyens d'extinction, les systèmes d'alarme, les consignes de sécurité **incendie**.



EQUIPIER PREMIERE
INTERVENTION

www.procarist.com

SIÈGE SOCIAL

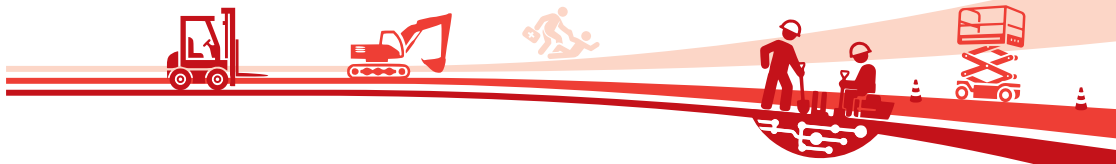
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com



Pour les actions de formation
par apprentissage



PROCARIST



Chariots
automoteurs



Gerbeurs



Nacelles



Engins
de chantier



Travail
en hauteur



Ponts
roulants



S.S.T.



Habilitation
électrique



A.I.P.R.



**Lutte contre
l'incendie**



Gestes
et postures



Gestion des stocks
informatisée



CAP Opérateur
Logistique
en alternance



Titres
professionnels

Prévention et lutte contre l'incendie équipier de première intervention



**Nombre
de participants**
Par groupe
de 10 personnes.



**Tarif et durée
de la formation**
Adaptés en fonction du
niveau de pratique et/
ou de formation initiale/
recyclage.
Prix disponibles sur le
site www.procarist.com



Validité
Il est préconisé de réitérer
sa formation tous les
trois ans.



Lieu de formation
En intra-entreprise.



Prérequis
Aucun



Public

Tous salariés et plus particulièrement **les personnes désignées équipier de première intervention** par le chef d'établissement



Objectifs

Connaître les consignes de sécurité en vigueur et savoir les appliquer. Être capable de réagir et de donner l'alerte face à un départ de feu. Connaître les principes généraux d'évacuation et savoir utiliser les moyens de première intervention jusqu'à l'arrivée des secours



Méthodes mobilisées

- Salle de cours pédagogique avec rétroprojecteur
- Support de formation remis au stagiaire
- Locaux conformes et adaptés en matière d'accessibilité

PROGRAMME DE FORMATION

Sécurité • Réglementation • Technologie

Théorie

- Réglementation en vigueur
- Causes et effets de l'incendie
- Triangle du feu
- Modes de propagation
- Donner l'alarme et/ou l'alerte
- Classes de feux
- Modes d'extinction
- Les agents extincteurs, leurs efficacités
- Précautions d'intervention
- Distances d'attaque

Pratique

- Manipulation des extincteurs par l'ensemble des stagiaires
- Jeux de rôles sur des cas concrets
- Visite d'un endroit du site pour découvrir les matériels incendie



Scannez-moi

www.procarist.com

SIÈGE SOCIAL

P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com



Pour les actions de formation
Pour les actions de formation
par apprentissage

